

Paris le 23 décembre 2014

Oies cendrées : science sans conscience n'est que ruine de l'âme

Lettre ouverte aux présidents des fédérations départementales des chasseurs

Il y a quelques jours, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) a remis au Ministère en charge de l'Ecologie, le rapport portant sur l'état des connaissances concernant l'oie cendrée que celui-ci lui avait commandé voici trois ans.

Certains responsables cynégétiques, au demeurant peu nombreux, ont émis des objections et des critiques sur ce travail allant parfois jusqu'à remettre en cause l'intégrité des agents qui en sont les auteurs oubliant trop rapidement que ce rapport est la consécration d'une démarche multi-partenariale fondée sur un protocole scientifique validé sans réserves dès le départ.

Ce procès d'intention fait à l'Etablissement que je dirige dont la notoriété s'est construite sur l'indépendance comme sur la qualité de son expertise est tout à fait inacceptable.

Jeudi 18 décembre dernier, constatant que des interprétations fallacieuses commençaient à circuler au sein du monde cynégétique, en accord avec Henri Sabarot, président du conseil d'administration de l'ONCFS, une conférence de presse a été organisée dans les locaux de la Fondation François Sommer, en présence de Bernard Baudin, président de la FNC et de plusieurs membres de son bureau. Cette conférence a permis à Yves Ferrand, chef du CNERA Avifaune migratrice, de présenter à la presse les grandes lignes du rapport remis à la Ministre. A cette occasion, l'Office a reçu des témoignages de confiance et d'estime tout à fait réconfortants.

Pierre Migot, Directeur des études et de la recherche à l'ONCFS, a profité de ces échanges pour rappeler que le protocole sur la base duquel a été rédigé ce rapport par Vincent Schricke a été, dès l'origine, validé par le GEOC. Il a souligné que le conseil scientifique de l'Etablissement public parfaitement indépendant avait lui aussi validé ce travail, fruit d'une large collaboration des principaux partenaires intéressés (FNC, ANCGE, FNE, LPO, Muséum national d'histoire naturelle).

Les attaques dont est victime Vincent Schricke, spécialiste incontesté de l'espèce, sont intolérables. Elle vise un éminent scientifique dont la réputation n'est plus à établir, chasseur passionné de gibier d'eau qui plus est. Je ne peux pas concevoir que ceux-là même qui n'ont pas encore gagné leurs galons devant leurs pairs par des publications scientifiques trouvant grâce, comme il se doit, dans les meilleurs revues internationales, se permettent ainsi de remettre en cause le travail des chercheurs de l'Office afin d'entretenir leur rente de situation.

L'ONCFS n'a jamais cherché à éviter le débat scientifique y compris les controverses qui peuvent en découler, mais l'Etablissement dont j'assure la direction avec fierté depuis plus de dix ans, ne peut admettre les propos calomnieux et diffamatoires qui ont été tenus ici et là à son encontre et à celle de ses agents et qui relèvent, hélas, souvent de pure démagogie. Ne faut-il pas voir dans ces attaques les conséquences inévitables des promesses avancées imprudemment sur la fixation des périodes de chasses, alors même qu'aucun élément de connaissance ne permettait de les étayer?

Cette attitude doit conduire à s'interroger sur le comportement inconséquent de certains responsables cynégétiques qui, tout en prétendant promouvoir la science comme méthode incontestable de gestion de la biodiversité, s'efforcent au préalable de l'asservir afin qu'elle accrédite leurs desseins et leurs projets.

Pour autant cela ne doit pas nous faire oublier le chemin parcouru ces dernières années et le partenariat confiant, serein et constructif que l'Etablissement public a su renouer avec les responsables fédéraux et la FNC en particulier.

Pour ma part, c'est bien dans cet esprit que j'entends continuer à servir avec l'ensemble de mes équipes la promotion d'une chasse durable basée sur des règles de gestion robustes et partagées.

L'avenir donnera raison, j'en suis sûr, à ceux qui se tiendront à cette ligne de conduite.

Le Directeur général

Jean-Pierre POLY